Pour info:

Le Centre Social perçoit des subventions de la Commune nouvelle, de la CAF et de la MSA.







Co

L'inscription se fait par internet via un **portail famille** (un lien vous est nécessaire, contactez-nous si vous ne l'avez pas reçu par mail).

Participation financière des familles

Quotient Familial*	Tarif à l'heure
0 à 600 €	0.59 €
601 à 900 €	1.01 €
901 à 1100 €	1.76 €
1101 à 1300 €	1.92 €
1301 à 1600 €	1.96 €
1601 à 2099 €	2.00 €
> 2100 €	2.10€
Non renseigné	2.20 €

Attestation CAF à fournir obligatoirement au moment de l'inscription





- * Pensez à nous communiquer votre nouveau quotient familial en cas de changement!
- **Compris**: le goûter.
- Non compris: l'adhésion familiale au Centre Social Indigo (9.50€ pour l'année civile). Votre enfant peut prendre son petit déjeuner à l'accueil de loisirs; mais c'est à vous de le fournir.
- Pour le règlement des factures, afin de faciliter la gestion des encaissements et pour ne pas vous obliger à vous déplacer, nous privilégions désormais le **prélèvement bancaire**. Les prélèvements auront lieu **le 15 du mois suivant**. Pour cela, si vous ne l'avez pas encore fait, merci de nous transmettre le **mandat rempli et signé avec un RIB**. (téléchargeable sur le site du centre social ou le portail famille).
 - Il est également possible de payer par carte bancaire (à l'accueil), de nous effectuer un **virement** (coordonnées bancaires affichées sur la facture) ou de nous faire parvenir à l'accueil des chèques vacances et chèques CESU avant le 10 du mois suivant si vous êtes prélevé.

ACCUEIL DE LOISIRS

De 7H15 À 18H30

4*- 11 Ans

*avoir 4 ans en 2025



du lundi 10 au vendredi 21 février

à la Maison de l'Enfance, rue Augustin Vincent et au restaurant scolaire, route du cimetière, **S**^t **André de la Marche**



Inscriptions du 27 janvier au 4 février sur l'Espace famille







THème = mettons de la couleur dans nos vies

Nous avons envie de réalisations très colorées et de jouer avec les couleurs dans pleins de domaines différents pour mettre une ambiance qui favorise la bonne humeur de tous.

Rejoignez nous pour partager de bons moments avec d'autres!

Temps forts à l'accueil de loisirs

Jeudi 13 février = 9H-17H30 (SUPPLément De 6€)

Sortie pour tous à Lud'Hop Land à Clisson (Espace de structures gonflables proposé par Animaje).

Prévoir un **pique-nique** pour le midi avec **boisson dans un sac isotherme** avec glace. Le goûter sera proposé par l'accueil de loisirs.

Port de chaussettes obligatoire pour des raisons de sécurité et d'hygiène. Il est préférable que les enfants ne portent pas de bijoux et pour ceux aui ont des lunettes, merci de prévoir la boîte de rangement.



mercredi 19 février = 14H-17H (SUPPLément De 3€)

Sortie au Cinéma à St Macaire pour voir « Slocum et moi »



EN CAS D'ABSENCE:

Toute absence non justifiée (une semaine avant la date) ne sera pas remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical ou copie d'ordonnance.

Dans tous les cas, nous vous demandons de bien vouloir prévenir de l'absence de votre enfant aux animateurs de St André (02 41 30 45 59) ou au Centre Social (02 41 49 06 49 - centresocialindigo@gmail.com).

Le Centre Social Indigo est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 18h00. Le jeudi ouverture de 8h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Pour plus de renseignements sur le fonctionnement, consultez le règlement intérieur ou contactez-nous au 02.41.49.06.49.





les ouistitis

4/5 ans

ms/gs



ىق

3 GROUPES



Nouvelle Année, nouvelle fiche sanitaire à remplir Sinon ACCès Bloqué **Pour réserver**

OÙ DÉPOSER MON ENFANT?

Accueil à la Maison de l'enfance pour tous jusqu'à 7h40 et après 18h. Entre 7h40 et 18h, les enfants de maternelle sont accueillis à la maison de l'enfance et les enfants du CP au CM2 au restaurant scolaire (2 rue Jacques Prévert - route après le cimetière).

Possibilité de partir entre 12h et 12h30 et retour pour l'après-midi entre 13h30 et 14h sauf jours de sortie (horaires spécifiés pour chaque sortie)

A renouveler en 2025 : adhésion (9.50€ l'année civile) et fiche des coordonnées et infos médicales (une par enfant). Fournir copie des vaccins + attestation CAF

